FRC 3.25518 A
Cas
FRC
23092

ARRÊTÉS DE LA NATION,

ET

Copie très-exacte de la lettre adressée à M. E. Nairac.

Datée du Mercredi 15 *Juillet* 1789.

Sur quoi, l'assemblée, interprète des sentimens de la Nation, déclare que M. Necker & les autres Ministres qui viennent d'être éloignés, emportent avec eux son estime & ses regrets.

Déclare, qu'effrayée des suites funestes que peut entraîner la réponse du Roi, elle ne cessera d'insister sur l'éloignement des Troupes extraordinairement assemblées auprès de Paris

THE NEWBERRY LIBRARY

& de Verſailles, & ſur l'établiſſement des Gardes Bourgeoiſes.

Déclare de nouveau qu'il ne peut exiſter d'intermédiaire dans ſes communications avec le Roi.

Déclare que les Miniſtres & les Agens Civils & Militaires de l'autorité, ſont reſponſables de toutes entrepriſes contraires aux droits de la Nation, & aux décrets de l'aſſemblée.

Déclare auſſi que les Miniſtres actuels & les Conſeils de Sa Majeſté, de quelque rang, état qu'ils ſoient, en telles fonctions qu'ils puiſſent être, ſeront tous perſonnellement reſponſables des malheurs préſens, & de ceux qui peuvent en être la ſuite.

L'Aſſemblée Nationale déclare que la dette publique ayant été miſe ſous la ſauve-garde de l'honneur & de la loyauté Françaiſe, & la Nation ne refuſant pas d'en payer les intérêts, nulle perſonne n'a le droit de prononcer l'infame nom de Banqueroute. Nul pouvoir n'a le droit de manquer à la foi publique, ſous quelque forme & dénomination que ce puiſſe être.

Enfin l'Aſſemble déclare qu'elle per-

siſte dans ſes précédens Arrêtés, & notamment dans ceux des 17, 20 & 23 Juin dernier, & la préſente délibération ſera remiſe au Roi par ſon préſident, & publiée par la voie de l'impreſſion.

LETTRE

DE M. NAIRAC,

DÉPUTÉ AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX,

Datée de Verſailles;

Le mercredi 15 *Juillet* 1789, *à* 4 *heures du ſoir*,

Adreſſée à M. E. NAIRAC.

JE crois devoir à mon pays, à mes concitoyens & à ma famille de l'inſtruire, par la voie d'un Courrier extraordinaire, de l'événement heureux qui vient d'arriver, & du changement

favorable qu'il produit dans notre ſituation.

Les troubles de Paris y ont cauſé les plus grands malheurs ; les Invalides, la Baſtille & les Priſons ont été forcées, & ces actes violens ont coûté la vie à un grand nombre de Citoyens ; le Gouverneur & le Lieutenant de Roi de la Baſtille, ont été pendus en place de Greve, pour avoir commis une perfidie ſur une députation qui leur avoit été envoyée, qu'ils ont reçu & qu'ils ont égorgée : le Prévôt des Marchands a été égorgé pour avoir voulu trahir les intérêts du peuple ; leurs trois têtes ont été promenées dans les rues de Paris.

200,000 Hommes ſont ſous les armes à Paris ; l'Artillerie des Invalides a été enlevée, & eſt à la diſpoſition du Peuple ; les Gardes Françaiſes, preſque tous les Régimens Français, & une partie des étrangers, ſe ſont réunis aux Bourgeois ; les Suiſſes avoient promis de ne point uſer de violence ; le Roi étoit abandonné de ſes Troupes. Dans la nuit de hier à ce matin tous les ſoldats de l'Artillerie ont

abandonné leurs Postes, & ont déclaré qu'ils ne tireroient pas un coup de canon contre le Peuple.

Déjà nous avions demeuré & sollicité le Roi de retirer ses Troupes; nous lui avions dit qu'elles avoient été la cause de ce tumulte; nous lui avions assuré qu'il cesseroit, s'il vouloit les renvoyer; si l'on permettoit à l'Assemblée Nationale de se transporter, en partie, à Paris.

Hier nous avons fait trois Députations, j'ai toujours été du nombre des Députés. Ces Députations avoient toutes les mêmes objets; celui de presser le Roi de faire retirer ses Troupes, celui de demander qu'il confiât sa propre sûreté, celle de son Peuple & de sa Capitale, à l'Assemblée Nationale. Les réponses ont été toujours négatives; ces réponses nous on fait prendre les Arrêtés les plus vigoureux: je vous en ai envoyé hier un par la Poste.

Depuis Lundi nos séances ont tenu le jour & la nuit; ce matin nous étions occupés d'un Arrêté qui devoit être porté au Roi par une Dépu-

tation, lorsqu'on est venu nous annoncer qu'il alloit se rendre à l'Assemblée Nationale. Le Roi y est en effet venu, avec un rameau d'Olivier à la main ; il s'est jeté dans nos bras, nous a prié de lui donner un conseil ; nous a déclaré que c'étoit mal-à-propos qu'on avoit répandu le bruit, qu'on vouloit troubler nos Assemblées & attaquer les libertés personnelles des Députés ; il a ajouté que sa parole & son caractere, connus, auroient dû le mettre à l'abri d'un soupçon aussi odieux ; & qu'il avoit donné ordre que toutes les Troupes se retirassent de Paris & de Versailles, & qu'il nous autorisoit d'aller porter nous-mêmes la paix à la Capitale.

Cette Déclaration du Roi a été le signal des acclamations & des actions de graces. Le Roi s'est rendu à pied au Château ; tous les Députés l'y ont accompagné au milieu de cinquante mille ames qui s'étoient rassemblées dessus son passage. Jamais il n'eut un plus beau triomphe. Les Députés ont aussi eu le leur : certainement la Nation leur doit sa liberté.

Notre ſituation a été affreuſe depuis trois jours ; nous nous ſommes vu au milieu d'un Camp, au milieu des ennemis de la Nation, plus près de notre perte que de notre conſervation. Oui, certainement, nous aurions eſſuyé des cataſtrophes horribles, ſi l'opinion ne nous avoit pas autant ſoutenu ; ſi notre extrême fermeté n'avoit pas été notre ſauve-garde, je ne ſais en vérité ce que nous aurions éprouvé : je vous prie de rendre ma lettre publique le plutôt poſſible ; je ſuis jaloux que mes Concitoyens apprennent promptement l'événement heureux dont je viens d'être témoin, & je le ſuis auſſi d'être le premier à le leur annoncer. J'eſpère que le calme ſera rétabli demain à Paris : un jour plus tard, le Roi perdoit peut-être ſa Couronne.

Vous pouvez raſſurer la Place ſur la Banqueroute ; l'Aſſemblée Nationale ne le permettra jamais ; & il eſt à préſumer qu'elle ſe concédera à cet égard les intentions du Roi.

Adieu, je ſuis auſſi agité que préſſé, j'eſpere que nous pourrons dormir

436

ce soir tranquillement; nous en avons bien besoin. Nous avons vu cette semaine, dans la Noblesse, comme dans tous les Ordres, les preuves du Patriotisme le plus épuré; & la Nation Française est assurée que les Etats Généraux lui rendront son lustre & sa liberté.

Signé, NAIRAC, Député de Bordeaux, à l'Assemblée Nationale.